



Compte-rendu du conseil municipal du 22 novembre 2022

1- Adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la mission de médiation du CDG 79.

2- Fixation du prix de vente de bois de chauffage

Le bois issu du nettoyage des différents chemins de la Commune va être mis à disposition des administrés intéressés. Le prix de vente est fixé à 10 € du stère.

3- Questions diverses

- La commission en charge de l'aménagement de la ligne à Bébert attend les devis pour un parcours sportif et ludique, des tables de pique-nique et des jeux pour les tout-petits.
- La commission en charge du parcours Terra aventura attend la validation de sa première ébauche de parcours.
- Le Conseil Municipal a décidé d'installer des illuminations de Noël mais avec une réduction de la durée hebdomadaire (extinction à 21h) et une diminution de la période illuminée à savoir du 15 décembre à la 1^{ère} semaine de janvier.
- Les travaux de la rénovation des logements communaux ont pris du retard et s'étaleront jusqu'en avril 2023.
- La commission bâtiment va entamer une réflexion sur la rénovation des toilettes de la salle des fêtes et du dessus du bar. Le Conseil Municipal souhaite faire intervenir une entreprise extérieure pour nettoyer la salle des fêtes de fond en comble une à deux fois l'année.
- L'installation d'une lumière automatique sous le préau ainsi qu'un réglage du luminaire pour accéder à l'école ont été demandés par les parents d'élèves.
- Des démarches sont en cours pour organiser une séance de cinéma de plein air cet été sur notre Commune.
- Le Conseil Municipal a décidé de modifier la remise des étrennes aux aînés de notre Commune en organisant un goûter en leur honneur le 28 janvier à 16h.
- Les vœux du maire à la population sont fixés le vendredi 13 janvier à 19h.